

Avon, le 7 octobre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ensemble pour Avon est solidaire de la Gauche bellifontaine

Le logement est une compétence de l'Intercommunalité. Comme aucune opposition n'est représentée à la CCFA du fait du refus de la droite locale de l'autoriser à siéger, nous comptons sur la presse pour nous permettre d'exprimer des choix alternatifs.

Notre groupe, « Ensemble pour Avon, rassemblement de la gauche pour le progrès », est indigné face à la volonté du Maire de Fontainebleau de proposer la vente des 4 barres de La Faisanderie. L'OPH du pays de Fontainebleau avait pourtant émis un compromis en ne proposant que la vente d'une partie des barres.

La situation du logement social sur le territoire de la Communauté de Communes est alarmante. Plus de 900 demandes de logements sociaux sont en attente. Nous réaffirmons donc la nécessaire prise en compte des besoins réels de nos concitoyens. Nous sommes solidaires de l'action menée par le groupe de gauche au conseil municipal de Fontainebleau.

Notre groupe a rencontré le Président de l'OPH du Pays de Fontainebleau. Il nous a exprimé son soucis de développer le logement social sur notre territoire et répondre ainsi à la demande. Dans ce cadre, le projet de réhabilitation de la Faisanderie est un projet certes couteux, techniquement complexe, mais ambitieux au regard des besoins. Cependant le désengagement financier de l'État rend cette réalisation improbable.

Les élus UMP de la Communauté de Communes entendent donc céder les barres au secteur privé. Nombre d'Avonnais et de Bellifontains seront obligés, du fait du montant inaccessible des loyers, de s'orienter vers d'autres communes, parfois éloignées, mettant à mal la liberté de choix pour l'habitat de chacun.

Lorsque le Maire d'Avon parle de la construction de logements pour accueillir les riches et que le Maire de Fontainebleau se moque des besoins en logements sociaux, alors tout est clair : l'exclusion sociale va se poursuivre !

Nous affirmons que le logement n'est pas une marchandise mais un droit.

Dimitri BANDINI, Lamia KORT,
Conseillers municipaux